|  |
| --- |
| **RAPPORT D’ACTIVITÉS 2024** |
| **AXE 2: L’APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET L’ALPHABÉTISATION** |
| **VOLET A : ÉVALUATION DES ACTIVITÉS** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Coordonnées de l’ASBL** | **Coordonnées de la personne de contact** |
| Dénomination |  | Nom et Prénom |  |
| Numéro d’entreprise |  | E-mail de contact\* |  |
| Code postal  |  | Téléphone de contact\* |  |
| Commune |  | Fonction de la personne de contact |  |

\* Ces coordonnées serviront à la mise à jour pour nos listings.

Ce rapport d’activités se compose de **deux volets** :

* Le volet A qui reprend des questions qualitatives afin de décrire le contenu de vos activités. Ce volet est lui-même décomposé en deux parties, la première partie compte des questions récurrentes qui reviendront chaque année et la deuxième partie contient des questions non récurrentes qui varieront en fonction de l’année en cours.
* Le volet B qui reprend l’ensemble des informations chiffrées qui seront collectées chaque année (à compléter dans un fichier Excel).

Ce rapport d’activités a pour **objectif** de :

* Permettre à votre gestionnaire de dossier, et le cas échéant à votre coordination locale, de s’informer de l’évolution de votre projet de cohésion sociale ;
* Fournir des informations quantitatives et qualitatives pour mieux comprendre la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale et émettre des recommandations pour mieux répondre aux besoins du secteur ;
* Vérifier la bonne utilisation des financements publics et vérifier la mise en œuvre du volume d’action associé à chaque catégorie financière prévue dans l’arrêté d’exécution du décret de cohésion sociale ;
* Alimenter les services du Collège, les Centres régionaux et les Coordinations locales afin d’analyser l’offre et les besoins du secteur et évaluer le dispositif au regard des enjeux spécifiques à la politique de cohésion sociale sur la région de Bruxelles-Capitale.

|  |
| --- |
| **Ce rapport est à joindre aux pièces justificatives pour le 31 mars et à adresser à** **cohesionsociale@spfb.brussels** **ainsi qu’à votre coordination locale de cohésion sociale** |

Les informations communiquées ci-dessous concernent les actions qui se sont déroulées en tout ou en partie, entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024.

|  |
| --- |
| **Les données relatives aux formations dispensées par des formateurs détachés de Lire & Ecrire-Bruxelles ne doivent pas être communiquées dans ce rapport** |

Pour rappel, les formations dispensées dans le cadre de l’axe 2 peuvent être de différents types :

* ALPHA POUR FRANCOPHONE : pour un public francophone ne maîtrisant pas les langages fondamentaux (lecture, écriture et calcul) et savoirs de base équivalents au CEB dans aucune langue
* ALPHA POUR NON-FRANCOPHONE : pour un public NON francophone ne maîtrisant pas les langages fondamentaux (lecture, écriture et calcul) et savoirs de base équivalents au CEB dans aucune langue
* FLE : pour un public NON francophone maîtrisant les compétences de base en ce compris dans sa langue maternelle
* RAN : pour un public francophone maîtrisant les compétences de base en ce compris dans sa langue maternelle

|  |
| --- |
| 1. Veuillez détailler vos activités principales durant l’année 2024. Vous pouvez décrire la spécificité de vos activités d’apprentissage du français et des activités d’appropriation organisées durant l’année 2024.

Si vous le désirez, vous pouvez nous transmettre en annexe des photos, des tracts, des liens vers des vidéos, vers les réseaux sociaux ou autres traces de vos activités réalisées en 2024. |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Est-ce que votre association a proposé des activités spécifiques pour des apprenants pendant les mois de juillet et d’août ? Si oui, lesquelles ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de votre action ? Par exemple, lors du recrutement des volontaires, pour l’accrochage et la fidélisation du public…

Expliquez |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Quelles sont les problématiques rencontrées par le public de votre association ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Est-ce que la mise en œuvre de votre action mène à des changements importants de votre Plan d’Action quinquennal qui nécessiterait une révision ?

Si oui, expliquez.Par exemple : une réorientation dans les objectifs des actions, un changement majeur de public… *Pour rappel, le Plan d’Action Quinquennal est le planning sur 5 ans de l’action associative, conçu à la candidature de l’agrément.*  |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Est-ce que des faits d’actualité ont influencé votre action de Cohésion Sociale ou votre public ?

Expliquez |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Des personnes en situation de handicap ont-elles tenté de s’inscrire à vos activités ?

[ ]  Oui[ ]  Non |

|  |
| --- |
| 1. Avez-vous pu les inscrire ?

[ ]  Oui[ ]  Non Si oui, pouvez-vous préciser le type de handicap de ces personnes inscrites ? |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Quelles sont les difficultés rencontrées par votre asbl pour accueillir un public en situation de handicap ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Veuillez décrire les actions développées dans le cadre de vos activités et/ou les mesures prises visant à encourager l’égalité de genre.
 |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Avez-vous dû refuser des inscriptions par manque de places ?

[ ]  Oui[ ]  Non Expliquez. |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Disposez-vous d’une liste d’attente ?

[ ]  Oui[ ]  Non Expliquez. |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Avez-vous des remarques/commentaires/suggestions à communiquer à l’administration de la COCOF ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Quelles ont été pour votre association les conséquences de la transition vers l’agrément (horaire, réorganisation, engagement, public …) ?
 |
|  |

---------

|  |
| --- |
| **❗Veuillez annexer à ce rapport les documents suivants :*** **L’horaire hebdomadaire des modules de formations dispensés de septembre à décembre 2024 ;**
* **S’ils existent, des photos, des tracts, des liens vers des vidéos, vers les réseaux sociaux ou autres traces de vos activités.**
 |